

ANNEXE A—*Suite*

N° du crédit	Service	Montant	Total
		\$	\$
AGRICULTURE— <i>Suite</i>			
SERVICE DE LA PRODUCTION			
21	Administration.....	69,607	
	Pathologie animale—		
22	Fonctionnement et entretien.....	489,799	
23	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel.....	40,650	
	Hygiène vétérinaire—		
24	Application de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires.....	5,002,862	
25	Dédommagement pour animaux abattus, y compris l'indemnité pour les œufs détruits provenant de lieux infectés, aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil.	641,200	
26	Bestiaux et volailles.....	1,625,041	
	Produits végétaux—		
27	Contrôle des semences, fourrages, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de \$40,000 à l'Association canadienne des producteurs de semences.....	1,395,084	
28	Subventions aux foires et expositions, en conformité des règlements établis par le décret du conseil C.P. 4602 du 22 décembre 1952; paiements au compte d'accords conclus avec les associations d'exposition, en vigueur le 22 décembre 1952, en vue de la construction de bâtiments et autres entreprises majeures; et subvention de \$50,000 à l'Exposition agricole royale d'hiver, Toronto; et aide au transport des bestiaux à cette exposition.....	668,623	
29	Subventions aux organismes agricoles, selon les montants mentionnés au détail des affectations.....	75,400	
SERVICE DES MARCHÉS			
30	Administration.....	260,925	
31	Économie agricole.....	579,725	
32	Produits laitiers.....	695,345	
33	Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques, et allocations, pour les montants mentionnés au détail des affectations.....	578,729	
34	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de \$5,000 au Conseil canadien d'horticulture.....	1,158,690	
35	Animaux de la ferme et produits dérivés.....	1,365,320	
36	Organisation du marché des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires nonobstant les dispositions de la Loi du service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas dépasser \$6,000.....	100,000	
SERVICES PROVISOIRES			
37	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest.....	17,000,000	
38	Aide au transport de la chaux pour l'amendement du sol.....	500,000	
39	Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration.....	6,000,000	
CRÉDITS SPÉCIAUX			
40	Office des produits agricoles—Administration.....	10,000	
41	Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries.....	1,000,000	
42	Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable.....	300,000	